

Angers, le 14 février 2014

Le Président de l'Université d'Angers

à

**Monsieur Ioan Ianos
Membre du Comité d'Orientation
Stratégique de l'Université d'Angers**

Réf. AB/AD/14/02/2014
Suivi Antoine Bourget, Amandine Dejour
Direction de la Recherche, de la formation
doctorale et de la valorisation
@ antoine.bourget@univ-angers.fr
amandine.dejour@univ-angers.fr
Tél. 02.41.96.23.93 ou 02.41.96.23.52

Objet : **Comité d'Orientation Stratégique de l'Université d'Angers**

Monsieur Ianos,

Comme vous le savez, l'Université d'Angers s'engage dans le projet d'auto-évaluation de ses unités de recherche par la mise en place d'un comité d'orientation stratégique (COS) auquel vous avez accepté de participer.

Au nom de l'ensemble de la communauté scientifique de mon établissement, je souhaite vous adresser mes plus vifs remerciements pour avoir accepté cette tâche.

Nous accordons en effet à cette évaluation externe la plus grande importance. Intervenant à mi-parcours de notre contrat quinquennal, elle viendra contribuer à l'orientation de notre politique de recherche et à l'évolution de son organisation, au regard des priorités thématiques régionales et des défis scientifiques de demain que l'université s'emploie à relever.

A cette fin, je souhaite vous adresser les éléments d'analyse suivants sur lesquels vous pourrez vous appuyer :

- La liste des laboratoires, des structures fédératives et des écoles doctorales de l'université,
- les fiches d'auto-évaluation de nos laboratoires (2014),
- les évaluations réalisées par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres) en 2010 (globale et par laboratoires),
- la stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI),
- les conclusions finales des comités de pilotage des programmes régionaux RFI en cours,
- les budgets de la direction de la recherche et des laboratoires,
- le référentiel Aeres de l'évaluation d'une politique de recherche,
- le référentiel Aeres de l'évaluation des unités de recherche (par voie postale).

Le cas échéant, nous sommes tout à fait disposés à vous transmettre les documents complémentaires que vous jugeriez utiles à la construction de votre analyse et à répondre aux interrogations suscitées par cet envoi.

Une visite sur site vous est proposée les 11, 12 et 13 juin 2014 en vue de la rédaction d'un rapport au mois de juillet 2014.

Restant à votre entière disposition pour toute information, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Président de l'Université d'Angers

